



DANS CE NUMÉRO :

• Etat Civil - Dernier avis, Quelques Informations	2
• Médailles travail, Passaports biométriques infos	3
• RAPPEL	4
• SNCF, RAPPELS	5
• La Marseillaise à l'honneur 11 novembre 2008	6 et 7
• L'eau potable	8
• Chiens dangereux	9
• L'écureuil roux de nos Régions	10 & 11
• Réponse rédacteur	12 & 13
• Le SIVOSAS	16
• L'écho des écoles	17 à 19
• ATTENTION !!	20
• Le repas des séniors, Théâtre à St Sulpice	21
• Les Associations	22 à 30
• Les vœux du Maire	31
• L'Eglise de St-Sulpice	32

Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 39
décembre 2008

Le mot du Maire

9 mois déjà et des projets émergent, prennent corps.

Tout d'abord le conseil municipal a décidé, malgré un contexte économique difficile, de prendre en main le projet d'aménagement de la zone d'extension du terrain à côté des salles des fêtes et la pointe près du terrain de foot.

Le conseil municipal a fait le choix d'avoir la maîtrise du sol pour réaliser et aménager ces zones. Nous resterons dans l'esprit de maintenir un village rural, paisible et conforme à nos équipements.

Le deuxième projet en étude est celui de préserver notre patrimoine : l'église nécessite une restauration tant dans la partie externe (murs, toiture, cimetière...) qu'intérieure (murs, voûte...).

Le conseil municipal a choisi un architecte qui va maintenant faire un état des lieux précis de cet édifice pour ensuite déterminer l'ordre de priorité des travaux à réaliser.

Pour se mettre en conformité avec la législation sur l'eau, la commune avait décidé lors du dernier mandat de cons-

truire la station d'épuration ; celle-ci a une incidence inéluctable sur le prix de l'eau. Malheureusement tous les hameaux ne sont pas raccordables et, la mise en application de la loi sur l'eau doit se poursuivre avec la mise en conformité des assainissements individuels, ce qui va demander des efforts financiers pour les foyers concernés. Avec la communauté de communes, nous étudions actuellement les possibilités d'aides qui pourront être accordées pour faciliter le financement des installations prioritaires.

C'est à ce prix que la société doit préserver et corriger son impact sur l'environnement ; nos enfants nous en seront reconnaissants.

Dans un monde bouleversé et touché par une crise financière, je voudrais vous faire part de belles actions qui se sont réalisées grâce aux qualités personnelles de chacun.

• Les enfants des écoles encadrés par les enseignantes et des bénévoles ont organisé une magnifique cérémonie du 11 novembre pour que vive la mémoire de nos anciens combattants.

• Ce sont peut-être les prémices à la restauration de notre belle église : une équipe de bénévoles a refait l'autel St Nicolas qui était condamné pour des problèmes de sécurité et de vétusté.

• Grâce au civisme de familles, avec un conseiller municipal, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques jeunes de notre commune. Nous avons pu faire le point sur les dégradations. Les efforts sont à poursuivre pour améliorer le respect des équipements communaux.

• Dans le cadre d'un thème étudié par les élèves de la Maison Familiale sur l'environnement, ceux-ci ont voulu concrétiser leur action en nettoyant les bosquets et les bois de notre commune.

Je crois en la valeur des personnes, en leur qualité pour continuer à œuvrer dans l'amélioration de la qualité de vie de notre village.

Je profite de cette fin d'année pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et pour vous donner rendez-vous le vendredi 9 janvier pour les vœux 2009.

Le Maire

Copie conforme
à l'original

Etat Civil

Ils nous ont quittés

HERMIL Marie-Noëlle

décédée le 22 août 2008.

BRULLO Joseph

Décédé le 1er novembre 2008

Nos sincères condoléances



Ils se sont unis

REYNAER Yann & POESSEL Virginie

Le 21 juin 2008

ESNEE Eris & BENABDALLAH Danièle

Le 28 juin 2008.

MEDERIC Eugène & BOTTE Gervais, Ginette

Le 23 août 2008

KIELBASA David & BRETON Emilie

Le 6 septembre 2008

Ils sont venus au monde

BOURELLE Louanne le 9 septembre 2008.

BONNET Marla le 10 octobre 2008

PLANCHER Tillian le 18 août 2008

Toutes nos félicitations



Tous nos vœux de bonheur



Dernier avis

Les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 31 décembre 2008.

Nous invitons toute personne nouvellement arrivée dans la commune à venir se faire inscrire au plus vite.



Tarifs des salles des fêtes (ménage compris)

	Habitants	Extérieurs
Maurice Breton		
Le Week-end	330 €	500 €
Journée en semaine	195 €	275 €

	Habitants	Extérieurs
Chanteple		
Le Week-end	220 €	330 €
Journée en semaine	132 €	195 €

Le point propre est ouvert tous les jours

Vous y déposerez gravats, encombrants (tel que cuisinière, réfrigérateur,...) déchets verts, (tonte, branches...) ferraille, huiles usées, verres, piles, batteries, tous les textiles, bois, cartons.

En été
de mars
à octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 h à 12h					9h30 à 12h30
14 h à 18 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h

En hiver
de novembre
à février

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 h à 12h					9h30 à 12h30
14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h

Objets trouvés

Régulièrement on nous apporte des trousseaux de clés, des vêtements, des lunettes etc...
Passez à la mairie, nous avons peut-être un objet qui vous appartient !!!

Médailles du travail

Médaille de vermeil

BONILLA Béatrice

VARIN Dominique

Médaille d'or

RENE Elisabeth

Médaille d'argent :

MANKOURI Karim

BRETON Christiane



Toutes nos félicitations

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : 15 h 00 à 18 h 30

Mercredi : 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : 15 h 00 à 17 h 00

Samedi : 08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25

Fax : 03 44 81 18 62



**Fermeture du secrétariat
du 24 décembre 2008
au 28 décembre 2008 inclus**

Nouvelles dispositions pour les passeports biométriques

La nouvelle génération de passeports comportant, outre les données déjà présentes dans les passeports actuellement en circulation, l'image numérisée du visage du titulaire ainsi que celles de deux empreintes digitales, est mise en service dans le département de l'Oise.



Cette réglementation Européenne du 13 décembre 2004, s'impose aux Etats membres au plus tard le 28 juin 2009.

Les modalités de dépôt des demandes de passeports sont donc modifiées. Dorénavant, les usagers déposeront leur demande dans l'une des 2000 communes, où seront implantés les dispositifs de recueil des données biométriques.

Ce dispositif est opérationnel depuis le 28 novembre 2008 dans 26 communes de l'Oise.

Pour les demandes de passeports biométriques, celles-ci seront à effectuer dans les 26 communes dont la liste est à votre disposition à la mairie de Saint Sulpice.

Pour Saint Sulpice, les communes les plus proches sont :

NOAILLES, AUNEUIL, MERU, CHAMBLY

Que dois-je faire ?

Vous avez perdu vos papiers d'identité,

Vous venez d'être licencié,

Vous avez des questions sur votre contrat de location,

Vous avez des questions sur vos prestations familiales; etc.

Composez le **3939** pour toute demande administrative ou bien taper le **www.service-public.fr**.

Ces deux services vous renseigneront sur les sujets de la vie quotidienne.

Le 3939 est dorénavant passé au coût d'une communication locale

RAPPEL !!!

Entretien des trottoirs

Contrairement aux idées reçues, l'entretien des trottoirs, devant chaque propriété, est à la charge des riverains. (Nettoyage, désherbage, tonte des talus...)



« **RAPPEL** » Il est strictement interdit de laisser vos tontes de talus et vos tailles de haies sur les bas-côtés de la route. Pour la propreté de notre village et pour le confort de vos voisins, vous êtes priés de ramasser vos déchets verts. Le point propre d'Abbecourt est à votre disposition (voir horaires page 2).

Feux de branchages et ordures ménagères

Il est totalement interdit de brûler des ordures ménagères chez soi. Le brûlage des déchets de jardin est sous couvert d'un arrêté afin de préserver l'environnement et de limiter les nuisances au voisinage.



Merci de prendre toutes ces précautions afin de nous aider, grâce à votre participation, à l'embellissement de notre village.

Bruits de voisinage

Il faut le rappeler encore et encore !!!

L'utilisation des outils de bricolage ou de jardinage « producteurs de décibels » n'est autorisée dans le département que :



- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- De plus, un arrêté municipal a été pris dans ce sens en date du 27 juillet 1985 concernant les nuisances des outils de bricolage et jardinage.

Cet article est à votre disposition en Mairie

rappel



Nous ouvrons nos colonnes à tout rédacteur du village :

Vous avez une passion (faune, flore, bricolage, jardinage etc.).

Vous connaissez des trucs, des astuces pour faciliter la vie de tous les jours.

Vous voulez recommander des films, des livres, des musiques.

En résumé, vous désirez faire partager vos connaissances. Faites nous parvenir vos articles, nous y apporterons toute notre attention et nous les publierons, si bien sûr, ils ne portent atteinte aux bonnes mœurs ou à l'intégrité d'une personne.

A vos plumes (ou clavier), nous sommes impatients de vous lire.

La commission Communication.

Vos droits et vos démarches

- . formation
- . social
- . papiers
- . logement
- . travail
- . justice
- . famille

La première
réponse
à vos
questions

sur internet

service-public.fr

par téléphone

3939



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

allo, service public

au prix d'une communication locale
à partir d'un poste fixe

SNCF « Paris Beauvais »



La régularité des trains de la ligne Beauvais est mauvaise depuis quelques années. La ligne est de plus en plus fréquentée. Les pouvoirs publics et la SNCF ont pris conscience de la nécessité de prendre des mesures.

La ligne Paris- Beauvais vient de bénéficier d'une requalification de la part de RFF, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le volume des budgets consacrés chaque année à son entretien.

Un vaste programme de travaux est envisagé et plus particulièrement pour la zone de Saint Sulpice il est prévu :

- De procéder au remplacement de traverses, de rails et relevage des voies début novembre 2008.
- La présence d'eau importante au niveau de la plate forme avait pour effet de déstabiliser le ballast (présence de sol argileux). En mai, afin de résoudre ce problème la SNCF a déposé 350 m de voies, ballast, traverses et rails afin d'assainir la plate forme et de reconstituer la sous couche avant de remettre du ballast et reposer une nouvelle voie .
- Depuis décembre 2007 le conseil régional de Picardie a mis à disposition 8 rames TER 2 N G4 ce qui a permis d'améliorer sensiblement les conditions de confort des voyageurs. Cependant, il reste à recevoir 6 rames qui seront livrées fin de l'année 2009.

D'autre pistes sont envisagées pour désenclaver le réseau Nord.

A suivre....

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

Pour éviter ces intoxications, il faut impérativement faire contrôler vos installations de chauffage par un professionnel qualifié.
Le ramonage des conduits de cheminées ne doit pas être oublié.



Pensez à ventiler votre habitation

RAPPEL !!!

Tous les appareils ménagers sont constitués d'éléments électriques et électroniques

Ces appareils ne doivent plus du tout être jetés dans les poubelles de même que les piles et les batteries.

Vous pouvez déposer tout appareil inutilisable ainsi que les piles et batteries au « point propre » d'Abbecourt.

Pour rappel : Le magasin auprès duquel vous allez acheter un nouvel appareil est tenu de vous reprendre l'ancien. De plus, vous allez acquitter une éco-participation au moment de l'achat d'un appareil neuf.



La Marseillaise à l'honneur



Vous tous présents, de près ou de loin, pour ce partage de témoignages transmettons à

Tous ces porteurs de gloires où les souvenirs font leurs larmes, ce message :

« Ecoutez, écoutez bien l'écho de la mémoire,

Tous les petits français chantent ensemble cette délivrance

En ce jour mémorable du 11 Novembre

La municipalité vous remercie chaleureusement

Annette Mélique, directrice des écoles

La Mairie nous a invités à réfléchir sur la commémoration du 11 Novembre.

Une commission s'est alors réunie pour proposer des actions.

Chaque enfant de l'école a été invité.

Quel enthousiasme pour apprendre la Marseillaise !

Les élèves étaient très heureux de répéter avec Arlette. Tous se sont appliqués. Les plus grands ont lu des extraits de lettres de Poilus et les plus jeunes ont accompagné les gerbes, le drapeau, le Maire.

Je n'ai jamais vu autant de monde au pied du monument aux morts.

Les enfants très sérieusement ont entonné la Marseillaise.

Merci à vous tous les enfants, les parents, la municipalité pour ce témoignage.

Il faut que le devoir de mémoire subsiste et nous en sommes un relais.

On nous a déjà donné rendez-vous pour le 8 Mai !

Témoignages de la classe de CP

« Pour fêter les morts pour la FRANCE, on a chanté la Marseillaise » **Sliman CP**

« C'était difficile pour les soldats la guerre » **Bérénice CP**

« Les soldats avaient faim et froid » **Sliman CP**

« La guerre, c'est pas bien parce qu'on risque de mourir et les familles sont malheureuses » **Ludovic CP**



Témoignages de la classe de CE1

« Nous sommes allés à la cérémonie du 11 Novembre et nous avons chanté la Marseillaise. Il y a un monsieur qui a dit tous les morts pour la FRANCE. Il y a un monsieur qui a fait de la trompette. On a fêté le 90^{ème} anniversaire de l'Armistice. Les CM2 ont lu une lettre » **Camille J. CE1**

« On a tenu un drapeau. On a chanté la Marseillaise. On a fêté le 90^{ème} anniversaire de l'Armistice. On a entendu de la trompette » **Garance M. CE1**

« On a été à l'église. On a chanté la Marseillaise. On a entendu le monsieur avec la trompette. Le garde champêtre était habillé en militaire » **Bastien F. CE1**

« A Paris, on a allumé une flamme sous l'Arc de Triomphe » **Fabien B. CE1**

« On a fêté le 90^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale » **Enzo H. CE1**

« On a chanté la Marseillaise. Il est arrivé quelqu'un qui faisait de la trompette, puis quelqu'un qui disait tous les morts pour la France. On nous a donné un drapeau du 90^{ème} anniversaire » **Florian B. CE1**

« Il y avait la guerre en 1918. Ils ont creusé pour faire des tranchées. Chaque jour il y avait des morts » **Morgane C. CE1**

« L'Allemagne a fait la guerre avec les français. Un serbe a tué l'Archiduc d'Autriche. Elle a déclaré la guerre à la Serbie. La France s'est mise avec la Serbie et l'Allemagne s'est mise avec l'Autriche. L'Armistice a été signée dans l'Oise » **Anthony T.**



Témoignages de la classe de CM2

Le 11 Novembre 2008, le Maire a lu un texte pour rendre hommage aux Poilus qui ont fait la guerre 14-18.

Damien OCHOA, élève de la classe des CM2, a lu les noms des Poilus de SAINT-SULPICE morts pour la FRANCE, on a fait une minute de silence pour se rappeler d'eux.

Sacha MERAULT, Armand PETIGNY, Audrey DEVILLERS, Luna BROUDIN, Hugo PEILHO et Mathilde FAUVEAU ont lu des textes que les Poilus ont envoyés à leur famille.

Ensuite, les élèves du CE2 et du CM2 ont chanté la Marseillaise et merci à Arlette pour avoir fait le chef de chœur.

Merci au Maire, aux conseillers et aux parents d'être venus.

Témoignages de la classe de CE2

A l'école, nous avons parlé de la première guerre mondiale. On a lu des textes qui expliquaient comment les soldats vivaient dans des tranchées. On a appris que la paix avait été signée le 11 novembre 1918 à Rethondes dans un wagon. Maintenant, chaque année, il y a une cérémonie dans chaque village pour se souvenir des soldats qui sont morts pendant la guerre.

On a aussi appris « La Marseillaise » et Arlette est venue plusieurs fois à l'école pour nous faire répéter avec les élèves du CM2.

Mardi 11 novembre, on est allés devant le monument aux morts et on a tous chanté « La Marseillaise ». Des élèves du CM2 ont lu des textes. Le maire Mr Mèlique a fait un discours.



Pour mémoire : Le Caporal Clairon Pierre SELLIER sonna le cessez-le-feu à 11 heures le 11 novembre 1918

L'eau potable, ressource précieuse et de plus en plus convoitée !

Depuis plusieurs décennies nous avons consommé sans compter, puis pollué sans réfléchir aux conséquences. Face aux pénuries d'eau potable auxquelles nous allons être confrontés, il y a lieu de mettre en œuvre des mesures efficaces pour remédier aux pollutions de nos sols et de nos nappes phréatiques.



Des lois et décrets ont été votés et notamment le décret du 2 mai 2007 introduisant dans le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement, la mesure de la performance sur de nombreux critères, comme la qualité du service au client ou la maîtrise des impacts environnementaux. Les nouvelles dispositions prennent effet en 2008.

En ce qui concerne notre commune

L'eau potable est issue d'un captage et d'une source situés sur la commune de Silly Tillard. Le service d'eau potable est géré par un syndicat qui regroupe les communes de Abbecourt, Hodenc L'Evêque, Montreuil sur Thérain, Ponchon, Saint Sulpice, Silly Tillard et Warluis. Il distribue l'eau à 2072 abonnés soit 4800 personnes. Le réseau de canalisations est de 79 km et en 2007 il a été vendu 220 997 m³. Le service est exploité en affermage et le délégataire est la société des eaux et de l'assainissement de l'Oise jusqu'en fin 2015.

Depuis la loi sur l'eau de 1992 les communes sont tenues de délimiter les zones d'assainissement collectif et de non collectif et d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Au 31 décembre 2005 elles doivent avoir mis en place leur service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Sur la commune de Saint Sulpice et de par sa configuration, l'étude d'assainissement achevée en 1998 a abouti à deux choix :

Assainissement collectif pour les hameaux de la Vallée, Troussencourt, Le bout de Brie et Crécy.

Il est constitué de :

- une station d'épuration de 1000 équivalents habitants.
- un réseau de 4510 m en gravitaire et de 1280 m en refoulement

• Quatre postes de relevage.

Pour 260 habitations raccordées.

Assainissement autonome pour les hameaux des Godins, Val de l'eau, La Haute Ville et La Grosse Saulx comprenant :

- 139 installations individuelles se décomposant en :
 - 36 installations classées P4 (conforme acceptable)
 - 35 installations classées P3 (acceptable avec réserves)
 - 34 installations classées P2 (non acceptable).
 - 14 installations classées P1 (non acceptable avec un impact élevé sur le milieu).

Une délégation a été confiée par les communes du pays de Thelle à la communauté concernant la gestion du service d'assainissement non collectif en 2006. Ce service comprend les contrôles liés aux installations existantes et neuves. Un état des lieux a été effectué ce qui a donné le classement des installations citées précédemment. Un contrôle périodique est prévu dans le contrat afin de vérifier le bon entretien par les particuliers. Chaque propriétaire est tenu de mettre en conformité son installation. Néanmoins la communauté de communes regarde l'opportunité d'assistance auprès de chaque particulier. Une décision sera prise fin d'année, début 2009 à ce sujet.

Le prix de l'eau...

Il y a lieu de distinguer dans les factures de Véolia :

- Le prix de l'eau potable
- Le prix de l'assainissement collectif pour les hameaux concernés.
- Les taxes



Le coût de l'eau potable est inférieur à la moyenne nationale, la France se situant au 6ème rang de l'Europe après le Danemark, l'Allemagne, les Pays bas, le Royaume Uni, et la Belgique

Le coût du m³ assaini inclut la création des réseaux ou extensions, la station d'épuration et les postes de relevage. Compte tenu de la configuration de notre commune et dans un souci d'équité, aucune dépense ou échéance de prêt n'est financée par les impôts locaux, contrairement à d'autres communes. Il est donc important concernant l'analyse du prix du m³ de prendre en compte cet élément.



Chiens dangereux Formation et Permis exigés

La loi du 6 janvier 1999 classe les chiens susceptibles
d'être dangereux en deux catégories :

1ère catégorie qui regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document ; Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu, Boer Bull.

2ème catégorie qui regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple American Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Vous devez OBLIGATOIREMENT déclarer en mairie tout chien de 1ère ou 2ème catégorie.

De plus, la détention de chiens dits « dangereux » catégorisés ci-dessus, de plus de 8 mois, est désormais soumise à l'obtention d'un permis (Loi N° 2008.582 du 20 juin J.O. du 21) délivré par le Maire de la commune où résident leurs maîtres. Pour obtenir ce permis, les propriétaires devront suivre une formation relative aux principes d'éducation canine et obtenir une attestation d'aptitude à la détention d'animaux.

A ce sujet, tout détenteur de chiens « dits dangereux » de moins de 8 mois (âge pour suivre cette formation) devra néanmoins le déclarer en mairie et le maire délivrera un permis provisoire qui prendra fin à la date du premier anniversaire de l'animal.

Loi du 20 juin 2008 :

les propriétaires de chiens de 1ère catégorie ont jusqu'au 31 décembre 2008 pour se mettre à jour de ces formalités.

Les propriétaires de chiens de 2ème catégorie ont eux jusqu'au 31 décembre 2009.

En cas de non respect de ces obligations, le maire pourra faire procéder à l'euthanasie de l'animal (après avis du vétérinaire) s'il existe une présomption de danger immédiat. Le propriétaire d'un chien ayant causé un accident mortel devient passible d'une peine de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Par ailleurs, le maître d'un chien ayant mordu une personne devra le déclarer en mairie. Il en est de même pour la victime.

RAPPEL : Les chiens de 1ère catégorie doivent **OBLIGATOIREMENT** être stérilisés sous peine de 6 mois de prison et de 15 000 € d'amende.

Ces articles de loi sont à votre disposition dans leur intégralité à la mairie sur simple demande

L'écureuil roux de nos régions



Description de l'espèce



L'écureuil est un animal vertébré (il possède une colonne vertébrale).

L'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) est un petit Mammifère de l'ordre des Rongeurs (comme la souris ou le lapin), il nourrit ses petits avec ses mamelles. Il appartient à la famille des Sciuridés (comme la marmotte). Il mesure de 36 à 45 cm de long, dont 16 à 20 cm pour sa longue queue touffue. Les oreilles de l'écureuil roux sont terminées par de longs poils groupés verticalement en pinceau. Son oeil est gros et noir. Le pelage est épais, uniformément roux sur la tête, les pattes et le dos (mais cette coloration est assez variable, il est parfois brun ou noir). Le ventre et la gorge sont par contre toujours blancs.

Les pattes postérieures sont plus longues que les pattes antérieures.

Un écureuil adulte pèse de 230 à 480 g.

Habitat

L'écureuil roux est **forestier**. Il habite les bois de feuillus ou de conifères (ou les forêts mixtes) qui présentent un sous bois dense. On le rencontre aussi dans les parcs et jardins plantés de grands arbres. Il peut également vivre à proximité des habitations.

Répartition



L'écureuil roux est présent dans **toute la France** (sauf en Corse, et dans les îles Atlantiques comme Oléron, Ouessant...) et assez courant. Il est aussi présent dans toutes les forêts d'Europe et d'Asie. On peut l'observer en France jusqu'à 2000 m d'altitude, à la limite supérieure des forêts. (Il est toujours forestier).

Empreintes laissées par un écureuil roux dans la neige fraîche



Quelques empreintes typiques: L'écureuil laisse 4 traces de pattes, plus ou moins groupées en V, ou écartées sur deux lignes

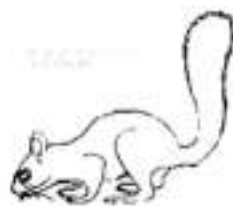
Marche lente

Déplacement par bonds. Les traces sont groupées par 4 en forme de V

Trace des pattes arrière avec 4 doigts et griffes bien visibles.



Il y a 4 marques de doigts pour les pattes arrière, et 5 doigts aux pattes avant.



L'écureuil roux consomme des graines, en particulier des noisettes, des faines, des glands, des noix, et des cônes d'épicéa ou de sapin. Comme l'écureuil n'a pas de sommeil hivernal (il n'hiberne pas), à la mauvaise saison, il vit des aliments recueillis soigneusement à la fin de l'été et en automne. En effet, à la bonne saison, il fait des provisions qu'il cache dans des creux d'arbres, sous des racines, sous la terre, sous la neige et même dans son nid. Il ne commence ses cachettes qu'en automne, mais il peut arriver qu'il débute déjà au mois d'août.

Une seule cache peut contenir plusieurs centaines de cônes de pin. Comme ces cachettes sont souvent oubliées, les graines enterrées se mettent à germer et cela favorise la repousse de nouveaux arbres. Il mange aussi des bourgeons, des baies, des champignons, des fruits et quelques animaux (escargots, insectes, oisillons). Il consomme de 55 à 80 g de nourriture par jour. Pour manger les pommes de pin, il les fait tourner entre ses pattes. Il grignote en s'aidant de ses solides incisives. Lorsqu'il a soif, il va boire de l'eau dans les ruisseaux ou les flaques d'eau.

Cycle de reproduction

L'écureuil roux est solitaire en dehors de la période de reproduction. Il possède plusieurs nids, dont l'un est utilisé pour la reproduction. Il atteint sa maturité sexuelle à l'âge d'un an.



Evolution, de la naissance à la maturité

Les écureuils s'accouplent de Janvier à Avril. La gestation dure 38 à 39 jours, avec 2 portées par an, comptant chacune de 2 à 5 petits.

Les nouveaux nés pèsent de 8 à 12 g à la naissance et sont nus et aveugles. Ils ouvrent les yeux vers 1 mois. La femelle les allaite durant 7 à 10 semaines. L'accouplement peut avoir lieu dès janvier et est suivi d'une gestation de 38 à 39 jours. La femelle met bas deux portées de 3 à 7 petits qui naissent au prin-

temps. La mise bas se produit dans un lieu abrité. Ils séjournent au nid pendant 49 jours au minimum. Il y a deux portées par an. La seconde a lieu au mois de juin. Après la naissance, la femelle écarte le mâle. Pour les déplacer, la mère transporte ses bébés dans sa bouche. A plus d'un mois, le jeune écureuil sait se servir correctement de ses pattes et de sa queue. A 2 mois, ils sont indépendants.

Comportement



L'écureuil roux est arboricole. C'est un excellent grimpeur, il peut sauter de branche en branche et grimper très rapidement le long des troncs d'arbres. Il passe la nuit dans un nid fait de branchettes, construit en forme de boule en haut des houppiers. Son intérieur est garni de mousse et d'écorces. L'animal est diurne. Il n'hiberne pas, mais peut rester quelques jours au nid s'il fait très mauvais temps.

Protection

L'écureuil roux régresse actuellement légèrement dans l'Ouest de la France. L'espèce est menacée et est totalement protégée en France. Cependant, en Grande Bretagne l'introduction de l'écureuil gris (originaire d'Amérique) a complètement décimé l'écureuil roux (indigène). Pareil sort pourrait très bien lui arriver en France.

La première menace qui pèse sur l'écureuil est la destruction et la fragmentation de son habitat naturel. Les écureuils arboricoles sont souvent victimes de la route (voir Mortalité animale due aux véhicules) dans les forêts fragmentées par ces dernières. Outre les rares écoducs, des « passerelles à écureuil » ont été efficacement testées, qui vont d'une triple corde tressée tendue entre les arbres au-dessus de la route à une passerelle de planchettes fixée entre deux cordes, faisant office de "pont de singes". En France, en Isère, on a même envisagé d'équiper des poteaux d'échelles pour que les écureuils puissent utiliser des éléments du tramway pour traverser les routes par le haut. La restauration d'un réseau paneuropéen de corridors biologiques devrait l'aider à recoloniser les nombreux espaces d'où il a disparu, mais pourrait aussi aider l'écureuil gris à coloniser ses territoires.

Prédateurs :

Le principal ennemi de l'écureuil est la martre qui le poursuit jusque dans les branches. L'autour des palombes peut l'attraper en plein vol. Le renard capture les jeunes au sol. La chouette les chasse sur les arbres.

Age et longévité

L'écureuil roux peut vivre 10 à 12 ans.

*L'équipe de rédaction du bulletin municipal est très heureuse de pouvoir vous présenter cet article écrit par un habitant qui a répondu à notre appel. Nous le remercions de cette participation qui n'est sans doute pas la dernière, car ce monsieur a également d'autres passions qu'il ne manquera pas, nous l'espérons, de nous présenter.
Bonne lecture.*

Mon élevage de phasmes, qui sont des insectes phytophages (qui ne mangent que des plantes) et complètement inoffensifs, a débuté en 1990, soit déjà 18 ans (le temps passe). J'ai actuellement en élevage une trentaine d'espèces dont certaines sont rares en France.

Qu'est-ce qu'un phasme ?

C'est un animal de la classe des Insectes, de la sous-classe des Ptérygotes (possédant des ailes), de la division des Exoptérygotes (ailes à l'extérieur du corps), de l'ordre des Phasmidés (phasmes et mantes). Bon, en clair, c'est une bestiole à six pattes (tous les insectes ont six pattes et ceux qui n'ont pas six pattes ne sont pas des insectes) qui mangent exclusivement des plantes. Le plus petit adulte mesure environ 2 à 3 cm et le plus grand mesure environ une trentaine de centimètres (sans les pattes) et certaines espèces volent très bien.

Il existe plus de 2 000 espèces de phasmes plus ou moins connus et on peut les regrouper en trois grandes catégories (regroupement par forme et non scientifique) :

- Les phasmes « bâton » qui ressemble à des brindilles ou à des branches. Ci-dessous, un phasme bien connu des écoliers, le *Carausius morosus* :



- Les phasmes « feuille » qui ressemblent à des feuilles de toutes formes, sont un peu plus rares et beaucoup plus difficiles à élever. Voici une des plus belles et plus difficiles espèces en élevage, le *Phyllium celebicum* :



- Et les phasmes « massif » qui sont relativement gros et qui ne ressemblent ni aux « bâton », ni aux « feuille ». Voici la photo d'un phasme de cette catégorie, l'*Extatosoma tiaratum*, plutôt facile à maintenir :



La durée d'un cycle complet de vie de cet insecte (de l'éclosion de l'œuf à la mort de l'adulte) est d'environ une année et l'œuf se développe (on parle d'incubation) entre 5 et 8 mois (c'est une moyenne) dans un incubateur spécifique (boîte chaude et humide).

Il en existe trois espèces (de type bâton) qui vivent en France (plutôt dans le sud, jusqu'au centre), le *Bacillus rossii*, le *Clonopsis gallicus* (le plus commun) et le *Leptynia hispanica*. Ces espèces ne sont pas présentes à St-Sulpice, qui est trop au nord.

Comment l'élever ?

Vous prenez :

- un terrarium dont la taille dépendra de l'espèce que vous avez choisie,
- du papier essuie-tout pour mettre au fond du terrarium (pour garder l'humidité),
- un pot à confiture dont le couvercle est percé pour passer les branches,
- des branches de la plante nourricière de l'espèce à élever (ronce, troène, lierre, millepertuis ou eucalyptus),
- vous vaporisez, régulièrement, de fines gouttelettes d'eau pour avoir de l'humidité,
- et vous attendez que la bestiole grandisse. Voilà, ce n'est pas plus difficile que cela (bien évidemment pour les espèces faciles à élever).

Voici une photographie d'une de mes batteries d'élevage :



Pour obtenir un peu plus d'informations et voir de nombreuses photographies, vous avez la possibilité de vous inscrire sur différents forums (sur internet) comme par exemple, ceux où je suis animateur sous le pseudo « alpha » : www.phasmania.fr et <http://lemondedesphasmes.free.fr/>

Pour finir, voici quelques photographies d'espèces de mon élevage :

Une femelle *Cranidium gibbosum*, une des espèces les plus rares de France (elle mesure environ 16 cm) et aussi la plus difficile à maintenir :



Une femelle *Pharmacis ponderosa*, qui mesure environ 20 cm de longueur (sans les pattes), c'est une des espèces les plus grandes en élevage (ainsi que dans la nature) :



Un mâle *Peruphasma schultei*, une petite espèce (6 à 7 cm) très sympathique et pas trop difficile à élever :



Et pour finir, voici la photographie d'un œuf d'une grande espèce « feuille » le *Phyllium giganteum* (une belle espèce verte difficile à élever presque aussi grande qu'une main) :



Voilà, si l'envie vous prend un jour d'élever ce bel insecte, faites bien attention, car c'est tellement passionnant que l'on ne peut plus s'arrêter...

Cordialement,

Michel ORSOLLE, un habitant de la Grosse Saulx

Le SIVOSAS c'est quoi !

Le SIVOSAS gère :

- Les frais de scolarisation des enfants,
- Le ménage et les pelouses,
- Le renouvellement du mobilier,
- L'accompagnement des transports scolaires,
- La garderie, matin et soir,
- La restauration scolaire,
- Le centre de loisirs le mercredi et une partie des vacances.

Le SIVOSAS est financé par

Les communes d'Abbecourt et de Saint-Sulpice (170 000 €)

- Subvention du Conseil Général,
- Les communes de Hodenc et Silly pour la cantine,
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- La participation des Familles.

Le SIVOSAS emploie :

- 3 ATSEM (Assistants Techniques Spécialisés en Ecole Maternelle),
- 7 Personnes en restauration enfantine, en entretien des locaux scolaires et périscolaires, en transports, et en encadrement et animation au centre de loisirs,
- 1 Secrétaire à temps partiel
- 1 Directrice

Le SIVOSAS, c'est également :

- 193 enfants scolarisés dans le regroupement scolaire,
- 110 repas servis par jour (125 en jour de pointe), 2 275 repas servis par mois, 25 025 repas servis par an,
- Une moyenne de 40 enfants en garderie, matin et soir,
- Une moyenne de 30 enfants en accueil le mercredi et pendant les vacances,
- Un centre ouvert 226 jours par an, 2700 heures par an, et avec une amplitude horaire (7 h à 19 h)
- 7 410 heures de travail effectuées par l'ensemble du personnel,



INFORMATION SIVOSAS



Le SIVOSAS recherche des personnes désireuses de faire partager leur passion, leur savoir-faire aux enfants du Centre de Loisirs.

Pour les modalités d'intervention s'adresser à la Directrice du Centre de Loisirs, Mme Crutel. Tél. : 03-44-89-29-70

Pour toutes suggestions, informations, ou réclamations concernant le fonctionnement de la garderie, de la cantine, du centre et du ramassage scolaire, veuillez vous adresser exclusivement à :

- Mme Crutel, Directrice
- Mme Trevin, Présidente
- Mme Bourdon, Vice Présidente
- Mr Douchet, Secrétaire
- Mme Evain, Membre

C'est le SIVOSAS qui gère l'accueil de vos enfants en cas de grève des enseignants dans le cadre de la législation.

Attention, il faut plus de 25% d'enseignants grévistes pour mettre en place ce service.

Nous vous rappelons que l'horaire de fermeture de la garderie est 19 heures. Compte-tenu des retards récurrents de certains parents, il sera facturé deux heures supplémentaires au tarif d'une nourrice agréée. (2 personnes en surveillance). *Par ailleurs, la courtoisie est de prévenir de votre retard.*

Le Centre de Loisirs est fermé pendant les vacances de Noël.

Infos et inscriptions : Au centre de loisirs à Abbecourt : ☎ 03 44 89 29 70
Au SIVOSAS à la Mairie d'Abbecourt : ☎ 03 44 89 23 58

L'écho des écoles

Un trimestre s'est déjà écoulé depuis la rentrée qui s'est réalisée, cette année, le 2 septembre, pour toutes les écoles. A Saint Sulpice, nous n'avons donc plus de calendrier décalé du à la semaine de 4 jours puisque les cours du samedi matin sont annulés.

De nombreux changements en cette rentrée, de nouveaux programmes, la mise en place de deux heures d'aide aux enfants en difficulté, l'apprentissage de l'anglais dès le C.P ...ce sont les gros points de cette rentrée.

Nos effectifs sont toujours importants :

Pour l'école de St Sulpice

En maternelle :

La classe de tout-petits et petits de Christine Briot : 23 élèves

La classe de petits et moyens d'Anne-Claire Windels : 23 élèves

En primaire :

La classe de C.P de Catherine Petit : 20 élèves

La classe de C.E. 1 de Valérie Van-parys : 25 élèves

La classe de C.E. 2 de Nicole Laurent : 25 élèves

La classe de C.M 2 d'Annette Mélèque : 28 élèves.

Pour l'école d'Abbecourt :

La classe de grande section d'Isabelle Bitsindou : 21 élèves

La classe de C.M. 1 d'Arnaud : 30 élèves.

Le R.P.I Abbecourt-St Sulpice compte ainsi 195 élèves, répartis :

pour l'école de St Sulpice , avec 6 classes : 144 élèves

pour l'école d'Abbecourt : 2 classes : 51 élèves.

Avec des perspectives de construction dans cha-

cune des communes, les effectifs risquent d'augmenter encore.

Le S.I.V.O.S.A.S a reconduit pour les primaires, les abonnements au théâtre du Beauvaisis, chaque classe s'y rendra 3 fois , dont une séance hors temps scolaire , un mercredi .

Les maternelles auront un spectacle dans l'année. Il est plus difficile de trouver des spectacles adaptés aux maternelles.

Deux classes participent à un projet culturel avec le théâtre du Beauvaisis :

la classe de C.P pour un atelier musique et chants avec l'intervention d'un musicien .

la classe de CM 2 pour un atelier théâtre avec l'intervention d'un acteur.

Ces ateliers démarreront en Janvier 2009, les enfants seront amenés à se produire en Juin 2009 sur la scène du théâtre.

Pour le 90 ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-18 , les élèves de primaire ont été sensibilisés à cette commémoration.

Les enfants ont chanté la Marseillaise et ont lu quelques extraits de lettres de poilus. Il est important que les élèves prennent conscience que le devoir de mémoire doit se perpétuer. Les enfants étaient fiers de participer à cette cérémonie.

Voilà pour ce début d'année, il reste encore beaucoup de découvertes à faire et à partager avec les enfants. Nous espérons que cela leur permettra de progresser dans leurs apprentissages.

Annette Melique

Directrice



Activités semaine du goût en TPS et PS

Petit Ours Brun est venu avec une jolie serviette autour de son cou ! et un grand panier avec une bouteille de lait et des petits paquets de céréales !

Christine a expliqué que c'était la semaine du goût et que nous allions travailler sur le petit déjeuner !



Nous avons découvert nos cinq sens : nous avons appris à reconnaître les différents aliments : nous les avons décrits, touchés, sentis et bien sûr goûtés !

Nous avons versé nos céréales dans le bol et mis du lait en essayant de ne pas renverser ! C'était un exercice périlleux pour certains ! On s'est régalé !



Le lendemain, Petit Ours Brun a apporté dans son grand panier : une bouteille de jus d'orange et deux oranges.

Christine a expliqué que nous allions fabriquer du jus d'orange avec les oranges que nous avons apportées.

Nous avons observé les oranges, les avons touchées senties et après nous avons regardé tout le matériel et nous nous sommes mis au travail...



Nous avons versé ensuite le jus dans le pichet



et bien sûr après nous l'avons dégusté

Pour terminer notre semaine, Petit Ours Brun a apporté dans son panier des tranches de pain, du beurre et de la confiture à la fraise !



Nous avons regardé, senti, touché les différents ingrédients et après nous avons préparé notre tartine en étalant le beurre avec notre couteau et mis de la confiture avec la cuillère. Et après



nous avons dégusté notre tartine !



Après, Christine nous a fait faire un travail pour savoir si les ateliers nous avaient plu !

Nous avons aussi entouré sur une fiche les aliments que nous avons utilisés pour faire nos petits déjeuners de la semaine.



Nous avons préparé plein de petites tartines pour les offrir à la classe des moyens.



Nous avons expliqué aux moyens comment nous avons fait toutes nos tartines. Les moyens eux aussi ont préparé des tartines avec du pâté et des rillettes.



Et après nous nous sommes régalés !!!



ATTENTION



La gendarmerie vous informe que le département de l'Oise subit une recrudescence de vols au préjudice des personnes âgées par des individus se faisant passer pour des policiers, gendarmes, agents EDF ou de la Poste.

Nous vous rappelons que ces personnes ne peuvent intervenir à votre domicile que seulement lorsque leur passage vous a été annoncé ou bien que si elles portent un uniforme (gendarmerie).

Si quelque chose ou quelqu'un vous semble suspect,

N'hésitez pas à composer le 17

Quelques petits conseils

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues et ne les faites pas rentrer.
- Méfiez-vous des visiteurs se déclarant être des amis de la famille, des femmes accompagnées d'enfants etc.
- Méfiez-vous des offres de service trop alléchantes des démarcheurs.
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile.
- Demandez la carte professionnelle à toute personne se disant d'un service administratif.
- Ayez à proximité les numéros d'urgence : gendarmerie, pompiers, samu etc



Cambriolages, Home Jacking

Si vous devez vous absenter pour plusieurs jours, la gendarmerie recommande :

- De ne pas laisser de courrier s'accumuler dans les boîtes aux lettres en demandant à vos proches voisins ou à des amis de le retirer.
- De simuler d'une manière ou d'une autre une présence fictive.
- Lorsque vous êtes chez vous la nuit :
 - Fermez votre portail et votre porte à clés.
 - Ne laissez pas vos clés de voiture près de la porte d'entrée ou à la vue.
 - Signalez à la mairie tout véhicule ou personne au comportement bizarre, relevez le numéro d'immatriculation du véhicule etc.

Le repas des séniors du village

Reserved

Dimanche 8 Février 2009
Salle Chantepie
à partir de 12 heures

Afin de réunir tous les séniors de la commune, la municipalité et les membres du Comité Communal d'Action Sociale vous ont concocté un petit repas.

Pour faciliter votre déplacement nous pouvons venir vous chercher à votre domicile et vous y raccompagner. Merci de le signaler lors de votre inscription.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

THÉÂTRE EN PAYS DE L'OISE

fait escale à Saint Sulpice

Lundi 2 février 2009 à 20 h 00 Salle Maurice Breton



« Le Jeu de l'amour et du hasard »

Une pièce de Marivaux
mise en scène Gilles Bouillon

Vitalité des personnages, jubilation, exubérance des situations comiques, effervescence du langage, plaisir du jeu et plaisir de la comédie.



Entrée : 5 €

Réservation obligatoire au 03 44 81 12 20



Association Sportive de Saint Sulpice



Le 15 Octobre a vu l'Association Sportive de Saint Sulpice présenter, au cours de son Assemblée Générale annuelle, une situation financière saine avec un bilan de saison 2007/2008 bénéficiaire de 1 000 euros et un budget prévisionnel équilibré pour la saison en cours.

Mais, pour maintenir cet équilibre, l'association a parié sur l'engouement existant autour de la gymnastique enfants et en partenariat avec l'UFOLEP, met une troisième heure à disposition de nos enfants. Ils peuvent maintenant se retrouver dans des groupes d'âge plus homogènes et découvrir le Lundi avec Camille l'univers du baby-gym fait de rondeur, de douceur, de gymnastique contée puis pour les plus grands, les Mardis et Mercredis autour de Myriam, des mouvements plus affirmés et des chorégraphies reposant sur des rythmes modernes. Profitez-en, et faites-en profiter vos enfants, il reste encore des places sur ces activités.



Les trois autres sections (Judo, Tennis de Table et Gymnastique d'Entretien) ont repris leurs fonctionnements respectifs dans un périmètre et des conditions strictement identiques aux années précédentes. Si vous hésitez encore, elles vous attendent également.

Les temps changent et l'Association suit ces changements. En particulier, elle a ouvert un site internet pour mieux se faire connaître. Vous y trouverez une description des activités, les coordonnées des encadrants et des partenaires, le calendrier des prochains rendez-vous, les nouvelles de chaque section et un patrimoine déjà riche de plusieurs centaines de photos des adhérents en pleine action... une seule adresse, pas facile à mémoriser mais qui mérite de rejoindre vos favoris : <http://www.asssulpice60430.hbg.fr/asss/>

La première chose que vous y trouverez sera le nouveau logo : Il est construit à partir d'une photo stylisée de l'église qui introduit doublement le « A » de l'association. Ce n'est pas un hasard, l'association sportive se veut être un lieu d'échanges, mais aussi un point de repère, comme l'est cette église sur sa colline, autour duquel pourront se rencontrer, s'identifier jeunes et moins jeunes. Aider nos enfants à se construire et à grandir, telle est l'une de nos ambitions.

Et cette ambition, vous pouvez venir la partager avec nous. Vous aimez une activité physique particulière, vous rêvez de la faire connaître, vous avez un peu de temps à consacrer à la collectivité, votre projet peut se réaliser. Contactez-nous et parlons-en.

En attendant de découvrir ces projets, quelques dates, quelques occasions de se rencontrer à retenir :

- Le Samedi 31 Janvier à 20h30 : Loto annuel de l'association avec de nombreux lots (électroménager, bricolage, matériel sportif, gadgets, paniers garnis), buvette et restauration.
- Le Samedi 16 Mai Après-midi : Portes ouvertes Judo – Venez découvrir cette activité à partir de 5 ans.
- Le Dimanche 17 Mai après-midi : Tournoi de Tennis de Table ouvert à tous – Affutez vos raquettes.

Pour terminer, l'encadrement de l'Association vous souhaite à tous, adhérents et autres, d'excellentes fêtes de fin d'année et un 2009 très « sport »....

Le Président
Philippe GRACY





2 rue des écoles - 60430 Saint-Sulpice



L'année 2008 se termine et représente pour notre association un renouveau qui n'est que le début de nouvelles aventures pour de nombreuses années encore.

2008 nous a permis de fêter nos 30 ans, en faisant participer nos adhérents d'hier et d'aujourd'hui et en proposant un spectacle ouvert à tous les habitants du village.

La fête de septembre en collaboration avec le CCF s'est déroulée de la meilleure façon qui soit, petits et grands sont repartis enchantés de cette soirée.

La grande innovation pour le CASS fut la brocante de nuit qui pour une première a été une réussite avec 60 exposants et un public très nombreux qui (promeneurs, brocanteurs, professionnels), nous a accompagnés jusqu'à minuit pour une manifestation réussie.

Nous terminons l'année avec le thé dansant qui a eu lieu le 19/10/2008, les 96 danseurs ont envahi la piste 5 heures durant, et nous ont donné rendez-vous l'année prochaine

Nos projets pour 2009

L'assemblée générale aura lieu le 23 janvier 2009 vous êtes tous et toutes les bienvenus pour nous rencontrer en espérant susciter des vocations aux habitants qui n'osent pas.

Nous travaillons déjà à la fête de septembre avec le CCF et nous espérons pouvoir associer les autres associations du village pour cet événement annuel. Nous mettons tout en œuvre pour nous déplacer vers les hameaux, une fois que les impératifs de sécurité de parking et de mise en scène seront réglés.

Nous reconduirons la brocante nocturne et le thé dansant, les dates restant à définir.

En cette fin 2008 et pour bien commencer 2009, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2009.

COMITE COMMUNAL DES FETES

FÊTE DU VILLAGE

Exceptionnellement, cette année la fête communale a eu lieu fin août, et heureusement, car le 6 septembre les conditions météo n'étaient pas de la partie, et le feu d'artifice aurait sûrement été remis en cause.

Nous nous sommes donc rassemblés place de la gare, derrière notre fidèle musicien qui a emmené, au son de l'accordéon, le défilé de la retraite aux flambeaux.

Nous avons fait une halte place de l'Argillière, où la troupe des p'tits loups de la compagnie « Ris chante et danse », s'est produite, en nous présentant deux sketches.

La surprise qui nous attendait, était le groupe Tribal Jâze, qui nous a accompagnés aux sons de leurs instruments jusqu'au magnifique feu d'artifice.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié et Tribal Jâze a continué de nous distraire et de nous faire danser.

Le CCF, le CASS et Ris Chante et Danse vous remercient d'être venus aussi nombreux et réfléchissent déjà aux animations de la fête 2009.



La troupe des p'tits loups



Le groupe Tribal Jâze

FÊTE DE NOËL

Nous vous rappelons que la fête de Noël aura lieu le samedi 20 décembre 2008 à 14h30 et que nous sommes impatients de vous y accueillir.

AU PROGRAMME : - « Le père Noël en voit de toutes les couleurs »

- Le goûter
- L'arrivée du père Noël avec ses cadeaux



Toute l'équipe du Comité Communal des Fêtes vous souhaite une très agréable fin d'année.



Ris, Chante & Danse

L'association « Ris, Chante et Danse » a repris ses activités depuis quelques mois déjà afin de préparer son nouveau spectacle « cabaret ».

Nous vous invitons d'ailleurs à prendre note des dates de représentations : Les 20, 21, 27 et 28 mars 2009 à la salle des fêtes de Saint Sulpice.

Les réservations se feront à partir de la troisième semaine de janvier.

« Ris, Chante et Danse » espère encore vous surprendre grâce à l'évolution de ses artistes et à ses moyens techniques de plus en plus qualitatifs.

Nous vous emmènerons cette année dans nos valises. Vous partirez avec notre troupe, passer des vacances qui, nous l'espérons, resteront inoubliables.

Nous vous ferons découvrir un monde de farniente, sous un soleil torride, les doigts de pieds en éventail, bercé par les douces mélodies de nos chansons. Des vacances de fête et de chansons.

Sans oublier ce grand moment... : Un anniversaire..... : Ce sera notre dixième spectacle cabaret.

C'est donc dans un décor de lumières, de fête et de surprises que nous vous attendons nombreux.

« Ris, Chante et Danse » c'est aussi le théâtre enfants. Notre « troupe des p'tits loups » a d'ailleurs repris les répétitions et vous prépare une nouvelle représentation théâtrale le dimanche 14 juin 2009 à 15h00.

Nous vous attendons très nombreux pour venir les applaudir.

Toute la troupe se joint à moi pour vous chanter tous ses vœux de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A très bientôt,



Pour l'Association Ris, Chante et Danse

Le président,

Sébastien Grimaux



Les Fils du Bonheur

Enfin de nos nouvelles...

Nos marionnettes sont toujours là, avec toutefois des changements dans notre équipe.

Les jeunes, dont certains sont entrés à l'âge de 8 ans, viennent d'entrer à l'université ou dans le monde du travail.

Nous avons, ensemble, créé des personnages, des scènes, réalisé plusieurs spectacles.

Deux nouveaux garçons de Saint Sulpice de 8 et 9 ans, viennent de nous rejoindre. Nous allons continuer notre investigation mais aussi développer de nouvelles idées pour faire vivre nos marionnettes.

Enfin, nous avons à fêter nos 20 ans d'existence.

A cette occasion, nous nous produirons dans notre théâtre en 2009.

A bientôt pour des nouvelles et surtout pour vous communiquer cette date importante.

Les marionnettistes
Le Président B. Roussel



FOOT BALL CLUB DE SAINT SULPICE

Mesdames, Messieurs,

Pour cette saison 2008-2009, le FC Saint Sulpice est heureux de compter dans ses rangs encore beaucoup de vos enfants.

Ce début de saison dans nos catégories de jeunes est très prometteuse malgré un manque d'effectif dans notre catégorie de moins de treize ans.

D'ailleurs nous recherchons toujours des joueurs dans cette catégorie (12/13 ans).

Le FC Saint Sulpice a des projets pour cette fin d'année avec la vente des calendriers annuels de notre club, puis l'arbre de Noël des enfants licenciés du club qui aura lieu le lundi 15 décembre où les enfants recevront un cadeau des mains du père Noël.

Mais nous organisons aussi le samedi 4 avril 2009 notre grande soirée annuelle qui sera plus estivale que d'habitude car nous changeons de région gastronomique en vous proposant une paella (adulte : 25€, enfant : 12€), sur réservation auprès des dirigeants du club le mardi de 18h30 à 19h30, le mercredi de 18h à 20h, le vendredi 19h30 à 21h30.

En tant que président du club je remercie tous les dirigeants qui sont bénévoles, les parents qui suivent régulièrement leurs enfants aux entraînements, aux matchs et aident dans la préparation de gâteaux pour les goûters des enfants après les matchs à domicile et finalement les enfants grâce auxquels le football club de votre village continue son existence. Un GRAND MERCI à tous !!!

Tous les dirigeants du FC Saint Sulpice et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et enfin une très bonne année 2009 !!!

Le Président
CARPIER Guillaume





*Depuis le 19 juin 2006
Une trentaine d'adhérents (es)*

Nos objectifs :

Venir en aide à toutes personnes (hommes et femmes) en difficulté avec l'alcool.

Faciliter la communication avec ceux qui sont sur le chemin de l'abstinence, ou abstinents.

Ecouter et parler en toute confiance, du mal être engendré par cette maladie.

Actions importantes d'A L S :

Aider le malade et l'entourage à reprendre espoir, à se reconstruire,

A comprendre que l'on peut vivre sans alcool et sans honte

Le saviez vous : de nombreux bébés naissent avec un taux d'alcoolémie supérieur à 1gr d'alcool dans le sang à cause de la consommation de la maman.

Une femme enceinte doit arrêter de consommer de l'alcool si elle ne veut pas que son bébé souffre de troubles de la croissance.

Nos réunions mensuelles ont lieu au 40 rue de Paris à NOAILLES.

Le 2ème vendredi de chaque mois pour les groupes de paroles

Le dernier samedi de chaque mois pour tout public

Renseignements : Monsieur Daniel MORELLE : 03.44.81.18.78

Madame Nelly DAVID : 06.16.52.00.13

Madame Marie Françoise BARALLE : 03.44.08.95.96

Le respect et la confidentialité sont de rigueur dans toutes nos rencontres ou communications téléphoniques

Pas besoin d'avoir consommé pour aider les malades de l'alcool

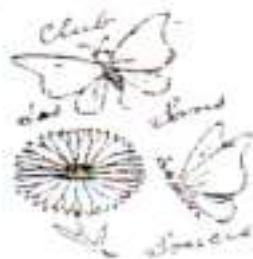
Responsable du groupe entourage : Madame Anne Marie MARCQ:
03.44.07.56.46

Messieurs J Jacques CAUX : 03.44.08.65.41 Philippe MERLE : 03.44.52.22.32

Depuis le 7 octobre : Tous les mardis

Permanence au 1^{er} étage du 40 rue de Paris à NOAILLES

De 15h à 17h30



CLUB DES SANS SOUCIS SAINT SULPICE OISE



Le club a repris ses activités le 28 août dernier et tous les 15 jours à 14 h 30 nous nous retrouvons dans la petite salle Chantepie, où après avoir eu les dernières informations, nous jouons aux cartes, scrabble, etc... puis nous partageons le goûter et chacun regagne son domicile content d'avoir passé une bonne après-midi dans la joie et la bonne humeur.

Vous voulez jouer avec nous...

Venez nous rejoindre même si vous ne conduisez pas...

Nous viendrons vous chercher.

Prenez contact en téléphonant au : 03 44 81 11 47 Bernard Gourdain

Nos activités et sorties depuis la rentrée :

- Le 25 septembre « fête de deux anniversaires du 3^{ème} trimestre ». Après un loto où de nombreux lots ont été gagnés, le président a offert à chacune une plante fleurie puis nous avons goûté tous ensemble. 25 personnes étaient présentes.
- le 27 septembre, sortie récréative à Bresles au profit de la maladie d'Alzheimer : en 1^{ère} partie : spectacle de chansons des années 60 puis l'entracte avec un goûter et une 2^{ème} partie avec six danseuses et danseurs brésiliens qui nous ont emmenés au carnaval de Rio, haut en couleurs, sur les rythmes endiablés de la samba, de la salsa, de la lambada et des chants, etc... un véritable défilé costumé non stop !... un spectacle sensas... une ambiance comme si nous y étions.
- Le 3 décembre, nous nous sommes retrouvés cette année dans la salle Chantepie pour notre traditionnel repas de fin d'année
- Le 17 décembre nous avons « fêté les 7 anniversaires du 4^{ème} trimestre »
- Le jeudi 18 décembre sortie à l'Elispace pour un superbe spectacle sur glace : « Noël impérial ».

A noter pour la rentrée en janvier 2009 :

- Le 8 janvier « nous fêterons les rois »
- **L'assemblée générale** est prévue le 19 février 2009
- **Le jeudi 19 mars** « fête des anniversaires » de 14 membres nés au cours du 1^{er} trimestre.
- En juin ce sera le tour de 5 membres nés au cours du 2^{ème} trimestre.

Tous les membres du club se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Président,
Bernard Gourdain

Venez tous nous retrouver

*Vendredi 9 janvier 2009
Salle Maurice Breton
À partir de 19 h 00*



*Pour fêter ensemble
la nouvelle année
autour du verre
de l'amitié*

André Mélique & son équipe

*Eglise de Saint Sulpice
Vue par Marie-Hélène Guy
Photographie amateur*



" Photographe amateur, je participe depuis deux ans au concours photo du Conseil Général de l'Oise. Cette année plus de 200 photos ont été envoyées sur le thème "les lieux sacrés dans l'Oise", ma photo fait partie des 70 retenues pour l'exposition. La photo est pour moi un art de vivre, et un merveilleux outil pour partager des émotions. Je suis à la recherche de concours photos dans la région, dernièrement je me suis inscrite à celui organisé par les offices de tourisme de la baie de Somme, de belles photos à faire aussi là-bas ! Contact : Marie-Hélène Guy
112 place des tilleuls 60000 Aux Marais ou : g.mahie@wanadoo.fr